

# MAÎTRISER LES BASES DE LA GOUVERNANCE D'UNE FONDATION/ASSOCIATION POUR ASSURER SA PÉRENNITÉ

Les fondations et les associations d'utilité publique jouent un rôle essentiel dans la société. Face à de nouveaux défis et à l'augmentation des responsabilités des membres des organes dirigeants, aborder leur gouvernance de manière professionnelle devient un enjeu majeur.





Elles doivent renforcer leur légitimité vis-à-vis des autorités comme du grand public. La pertinence des membres des conseils et des comités doit être améliorée, de même que la collaboration avec leurs directions.

Cette formation - conçue sur mesure pour l'AVOP - donne la possibilité d'acquérir les principes de la gouvernance des fondations et des associations. Elle clarifie également les droits, les obligations et les responsabilités des membres des conseils et comités.

A la fois théorique et pratique, notamment par la participation à des échanges et à des jeux de rôle, elle favorise l'avenir de vos institutions.

## Objectifs atteints par de la théorie, des échanges et des exercices pratiques

- Prendre connaissance des enjeux et réglementations
- Maîtriser les obligations légales
- Constituer un « bon » conseil de fondation/ comité d'association adapté et agile
- Mettre en place des bonnes pratiques

<p><b>Durée</b></p>  <p>2 jours</p>	<p><b>Dates</b></p>  <p>Judis 23 février et 2 mars 2023</p>	<p><b>Lieu</b></p>  <p>Retraites Populaires Rue Caroline 9 1001 Lausanne</p>	<p><b>Prix membre AVOP</b></p>  <p>CHF 2'500.-/participant pauses-café et repas compris</p>
--	---	---	---

## Programme

### 1er jour - Jeudi 23 février 2023

08.00 Accueil café/croissants  
 08.30 Bienvenue par les intervenants et tour de table de présentation  
 08.45 Fondamentaux de la gouvernance  
 10.00 Pause  
 10.30 Fondamentaux de la gouvernance (suite)  
 12.00 Repas  
 13.30 Création de fondation et d'association  
 15.00 Pause  
 15.30 Conseil de fondation et comité d'association  
 17.00 Fin

### 2<sup>e</sup> jour - Jeudi 2 mars 2023

08.00 Accueil café/croissants  
 08.30 Membre du conseil de fondation ou du comité d'association : droits, devoirs et responsabilités  
 10.00 Pause  
 10.30 Risques et « contre-mesures »  
 12.00 Repas  
 13.30 Collaboration avec la Direction  
 15.00 Pause  
 15.30 Bonnes pratiques  
 16.30 Débriefing final et apéritif  
 Open end

## Intervenants

### Eric Maire

Expert en gouvernance. Entrepreneur actif en Suisse et à l'international. Membre de nombreux conseils d'administration et stratégiques.

### Alexandre Pahud

Expert en gouvernance. Président de la Fondation Mme Ch. Eynard Eynard, membre du comité de l'AVOP et de la Fondation Previsa.

### Samir Chercher

Expert en gestion d'entreprise, management et stratégie. Président de la Fondation La Feuillère. Membre du comité de l'AVOP.



association vaudoise  
des organisations privées  
pour personnes en difficulté

### Informations et inscriptions

Tél. : 021 621 89 30  
e-mail : info@avop.ch